

La Présidente de l'Association  
Liliane GORRICHON

La Secrétaire générale de l'Association  
Lysiane HUVE-TEXIER

RAYONNEMENT DU CNRS - Association des Anciens et Amis du CNRS ;  
Siège social : 3 rue Michel Ange 75794 Paris Cedex 16  
Siège administratif – Campus CNRS Meudon-Bellevue : 1 Place Aristide Briand 92190 Meudon  
Tél. : 01..45.07.57.77 ou 57.78



Toulouse 1<sup>er</sup> décembre 2018

**Rencontre entre le président-directeur général du CNRS, Monsieur Antoine PETIT et  
Liliane Gorrichon, Elisabeth Giacobino, Daniel Linglin pour l'A3**

Après plusieurs reports et un changement inopiné d'horaire, la rencontre a lieu le 28 novembre 2018. M. Petit nous reçoit dans son bureau. L'accueil est chaleureux et la rencontre se déroule dans un climat constructif.

Dans un premier temps L.G., soutenue par E.G., présente l'association A3-Rayonnement du CNRS. Elle rappelle ses **objectifs** et les **activités régulières** qui contribuent à la diffusion des connaissances, à la mise en valeur de la recherche et des travaux des équipes. Le maintien du lien entre anciens et amis du CNRS ainsi qu'entre les adhérents et le CNRS (organisme auquel ils restent très attachés) est aussi une des bases de notre développement. Les conférences et visites scientifiques et culturelles en Ile de France comme en région, les petits déjeuners de la science, la rédaction et la diffusion du magazine scientifique de l'A3, la participation à des animations ou à des événements scientifiques, à la formation de jeunes, sont autant d'éléments qui sont évoqués.

**L'anniversaire en 2019 des 80 ans du CNRS** et les animations prévues pour fêter cet événement seront aussi l'occasion d'un partenariat déjà lancé entre notre association et le comité pour l'histoire du CNRS. Nous rappelons que nous restons à la disposition du CNRS s'il a envers nous des attentes plus précises, dans ce cadre, ou dans tout autre domaine.

Nous choisissons ce moment pour proposer à M. Petit de pouvoir s'adresser à tous à l'occasion de notre **prochaine assemblée générale** fin mai début- juin prochain, si elle se tient comme nous le souhaitons au centre Michel-Ange. Nous recevons une réponse très positive et M. Petit nous propose de prendre (reprendre) contact avec les services pour le choix d'une date compatible avec son emploi du temps et la disponibilité de l'amphithéâtre.

La question suivante concerne le **soutien en personnel** que nous accorde le CNRS : la mise à disposition de deux postes équivalents temps plein (selon la convention signée avec le CNRS et l'avenant du 1/ 1/2018). Actuellement, l'une **Pascale Zaneboni** est **en congé longue maladie depuis le 23 octobre 2017**, la seconde, **Florence Rivière**, **en congé** à compter du 5 juin 2015, puis en **congé longue maladie à partir du 6 janvier 2015**, est en **congé longue durée depuis le 5 septembre 2016**.

Après de multiples démarches, une amorce de solution a été trouvée : **Au 1<sup>er</sup> décembre 2018, Irène Commeau, vient d'être affectée à l'A3 pour réintégration**. Solution transitoire, pour une personne surqualifiée par rapport au poste et qui devrait l'occuper au maximum quelques

années (3 ans). Cela nous permet néanmoins de préparer la suite et L.G. doit transmettre un document à M. Petit résumant les évolutions possibles.

Plus épineuse est la question de *l'information des personnels du CNRS de l'existence de notre association et de l'accès aux futurs retraités*. En effet depuis 2018 nous n'avons plus accès aux adresses internet des personnels en raison des recommandations du représentant de la CNIL et de la nouvelle politique de protection des données. Pour une visibilité de l'A3, nous demandons qu'un encart puisse apparaître sur le site web et le journal du CNRS, ce qui ne semble pas exclu, mais le point le plus délicat est de pouvoir joindre les personnels. Ce peut être localement, en région avec le soutien de représentants régionaux, lors de différentes manifestations, par exemple, lors de l'organisation de séances de préparation à la retraite. Mais la méthode la plus efficace est probablement celle proposée par M. Petit : *confier au(x) DRH du CNRS le soin de faire parvenir individuellement aux personnels l'information nous concernant, à charge pour nous de lui (leur) faire passer le document adéquat*, puisque le(s) DRH dispose(nt) de leurs adresses et nous non. *Nous sommes évidemment très favorables à cette proposition*. M. Petit s'engage à étudier la faisabilité légale de cette proposition avec la DRH et à revenir vers l'A3. En effet liée ou non à cette absence de données, une érosion significative du nombre de nos adhérents a été observée ces dernières années.

M. Linglin intervient alors pour présenter sa proposition de *création d'Alumni* au CNRS qui serait selon lui, de nature à largement améliorer la situation pour le rayonnement du CNRS et à favoriser sa reconnaissance, notamment au niveau international pour lequel les moyens actuels de l'A3 restent limités. Ce point étant porté à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de l'A3, la réflexion sur cette proposition pourra se poursuivre.

L'heure d'échanges qui nous était impartie était assez largement dépassée, nous nous séparons satisfait de cette rencontre et des propositions constructives qui semblent se dessiner.